Image not found or type unknown

Divorce avec une femme disparue depuis 5 ans

Par **dessain gerard**, le **02/01/2017** à **10:13**

bonjour;marié le 20 janvier 2011 à casablanca (maroc) je n ais vècut en tout est pour tout un seul mois en france avec elle ,est cela c est terminer en garde à vue pour ma part pour agrétion sexuel est coup alors que c était infondé examain médical à l apuit,
par la suite elle est repartie au maroc elle changer d a
dresse làbas , donc introuvable pour divorcé à l amiable,je voudrais refaire ma vie ,donc divorcé,

Par **youris**, le **02/01/2017** à **11:12**

bonjour,
je pense que vous devriez faire une déclaration pour faire constater la présomption d'absence de votre épouse.
vous pouvez consulter un lien:
http://www.village-justice.com/articles/Disparition-absence-faire,10225.html
salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés